

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND GUÉRET**

**Extrait
du registre des délibérations**

publié le 16/12/2022
mis en ligne le 16/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à quatorze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium à la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Étaient présents : Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Ludovic PINGAUD, François VALLES, Mme Joëlle BIARD suppléante de M. Dominique VALLIERE, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Mme Célia BOIRON, MM. François BARNAUD, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, MM. Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Guy ROUCHON à M. Alain CLEDIERE, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Sabine ADRIEN à M. Henri LECLERE, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT à Mme Claire MORY, M. Benoît LASCOUX à M. Eric BODEAU, Mme Corinne TONDUF à M. Ludovic PINGAUD, M. Guillaume VIENNOIS à M. François VALLES, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Xavier BIDAN à Mme Michèle ELIE, Mme Patricia GODARD à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, Mme Annie ZAPATA à M. Pierre AUGER,

Étaient excusés : Mme Mireille FAYARD, M. Bernard LEFEVRE, Mme Olivia BOULANGER, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 32

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 16

Nombre de membres excusés : 7

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : M. Pierre AUGER

BUDGET ANNEXE – PARC ANIMALIER - DECISION MODIFICATIVE N°7 - 2022

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°7 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – Charges à caractère général 7 000.00 €

- Ajustement des besoins sur le poste alimentation (60623/0303) ... 7 000.00 €

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20221215-327(22)67
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Chapitre 012 – Charges de personnels et assimilées 9 200.00 €

- Ajustement des besoins du chapitre 9 200.00 €

Chapitre 022 – Dépenses imprévues..... - 3 145.73 €

- Nouveaux besoins de crédits au chapitre 012 - 3 145.73 €

Chapitre 66 – Charges financières..... - 1 143.00 €

- Nouveaux besoins de crédits au chapitre 012 (66111/0735) - 1 143.00 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 70 – Produits des services..... 11 911.27 €

- Ajustement des recettes (7062/0303) 4 911.27 €
- Ajustement des recettes (7078/0303) 7 000.00 €

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES				RECETTES		
Chapitres	BP 2022	DM7	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM7
011	Charges à caractère général	291 154,52 €	298 154,52 €	002	Excédents antérieurs reportés	11 129,35 €
012	Charges de personnels et assimilées	324 450,00 €	333 650,00 €	013	Atténuation de charges	700,00 €
022	Dépenses imprévues	3 145,73 €	- €	70	Produits des services	476 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	264,00 €	264,00 €	74	Dotations et participations	- €
66	Charges financières	14 100,00 €	12 957,00 €	75	Autres produits de gestion courante	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	77	Produits exceptionnels	516 340,52 €
68	Dotations aux provisions	755,62 €	755,62 €	78	Reprise sur A morfossement et provisions	2 700,00 €
TOTAL OPERATIONS REELLES				TOTAL OPERATIONS REELLES		
633 869,87 €				645 781,14 €		
023	Virement à l'investissement	341 500,00 €	341 500,00 €		- €	- €
042	Transferts entre sections	31 500,00 €	31 500,00 €		- €	- €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE				TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		
373 000,00 €				- €		
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT				TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		
1 006 869,87 €				1 006 869,87 €		
				11 911,27 €		
				1 018 781,14 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NEANT

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES			RECETTES				
Chapitres	BP 2022	DM7	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM7	Proposition 2022
001	Déficits antérieurs reportés	73 460,81 €	73 460,81 €	001	Excédents antérieurs reportés	- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	2 725,53 €	2 725,53 €	10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	133 037,01 €	133 037,01 €
16	Emprunts et dettes	100 000,00 €	100 000,00 €	13	Subventions d'investissement	133 051,96 €	133 051,96 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	16	Emprunts et dettes	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	21 000,00 €	21 000,00 €			- €	- €
23	Immobilisations en cours	441 902,63 €	441 902,63 €			- €	- €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	639 088,97 €	639 088,97 €		TOTAL OPERATIONS REELLES	266 088,97 €	266 088,97 €
		- €	- €	021	Virement de la section de fonct.	341 500,00 €	341 500,00 €
040	Transferts entre sections	- €	- €	040	Transferts entre sections	31 500,00 €	31 500,00 €
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	373 000,00 €	373 000,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	639 088,97 €	639 088,97 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	639 088,97 €	639 088,97 €

Délibération n°327/22 du 15/12/22
7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

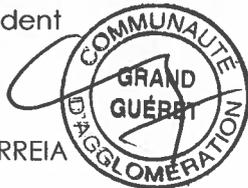
Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date du 8 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA

Le secrétaire de séance
Pierre AUGER

